



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Le-delit-de-blaspheme-enfin-abroge>

Le délit de "blasphème" enfin abrogé en France ?

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2016

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Un communiqué du Collectif laïque :

"Le 14 octobre 2016, **le Sénat a voté pour l'abrogation du délit de blasphème mentionné dans le droit pénal local d'Alsace et de Moselle** dans la loi égalité citoyenneté. Le texte voté indique que seront appliqués les articles 31 et 32 de la loi de séparation du 9 décembre 1905..."

Suite du communiqué en lien

.

